

Octobre 2013

SORTIR D'UNE GRÈVE ÉTUDIANTE : LE CAS DU QUÉBEC

www.fondapol.org

fondapol
FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE

Jean-Patrick BRADY
et Stéphane PAQUIN

fondapol
FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE

www.fondapol.org

SORTIR D'UNE GRÈVE ÉTUDIANTE : LE CAS DU QUÉBEC

Jean-Patrick BRADY
et
Stéphane PAQUIN

fondapol
FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE

La Fondation pour l'innovation politique
est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire
Vice-président : Charles Beigbeder
Directeur général : Dominique Reynié

La Fondapol publie la présente note dans le cadre de ses travaux sur
les valeurs.

RÉSUMÉ

Le 17 mars 2011, le gouvernement du Québec dirigé par le Parti libéral du Québec (PLQ) du Premier ministre Jean Charest, un parti de centre droit assez proche des milieux d'affaires, fait une annonce déterminante lors du dépôt du budget¹ : une hausse de 75 % sur cinq ans des droits de scolarité dans l'ensemble des universités québécoises qui prendrait effet l'année suivante. Ces droits allaient donc passer de 2 168 à 3 798 dollars canadiens (1 650 à 2 890 euros) entre 2012 et 2017. Cette augmentation était présentée par le gouvernement comme un rattrapage basé sur l'indexation au coût de la vie depuis 1968, année où le gouvernement du Québec avait fixé des droits de scolarité relativement bas.

Cette décision allait mener à l'une des crises sociales les plus importantes vécues au Québec au cours des dernières décennies. Pour la régler, le gouvernement libéral a principalement utilisé deux stratégies : des négociations avec les étudiants ou leurs représentants, ou bien des mesures coercitives très vigoureuses. À la suite des élections générales de septembre 2013, le nouveau gouvernement formé par le Parti québécois (PQ), un parti de centre gauche, a tenté de mettre fin à cette même crise. Par la concertation des acteurs impliqués et des propositions de compromis, il s'agissait d'établir une dynamique gagnant-gagnant parmi l'ensemble de ces acteurs.

Le but de cette note est d'explicitier les différentes stratégies gouvernementales ayant visé à régler la grève étudiante du « printemps érable » et la crise sociale qui l'accompagnait.

1. Au Québec, une hausse des droits de scolarité ne s'inscrit pas dans une loi. Il s'agit d'un décret ministériel qui n'a pas besoin d'un vote à l'Assemblée nationale.

SORTIR D'UNE GRÈVE ÉTUDIANTE : LE CAS DU QUÉBEC

Jean-Patrick BRADY

doctorant à l'École nationale d'administration publique (Enap) et
chercheur-boursier à Chaire de recherche du Canada en économie politique internationale et comparée (Crépic)

Stéphane PAQUIN

professeur à l'École nationale d'administration publique (Enap) et
titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie politique internationale et comparée (Crépic)

INTRODUCTION

Le 17 mars 2011, le gouvernement du Québec, dirigé depuis 2003 par le premier ministre libéral Jean Charest, annonce officiellement, lors du dépôt de son budget, une hausse de 75 % sur cinq ans des droits de scolarité dans les universités. Il était prévu que ces droits passent de 2 168 à 3 798 dollars canadiens entre 2012 et 2017, ce qui représentait, selon le gouvernement, un rattrapage indexé sur l'évolution du coût de la vie depuis 1968¹. Après une première hausse de ces droits en 2007, il s'agissait de la seconde augmentation initiée par le gouvernement Charest.

Cette décision s'inscrit dans un long débat au Québec. La première hausse importante des droits de scolarité depuis 1968 avait été décidée au début des années 1990 par un autre gouvernement libéral alors dirigé par Robert Bourassa. À cette époque, un mouvement de contestation s'était fait sentir, sans pour autant réussir à infléchir la décision du gouvernement. Lors de son retour au pouvoir en 1994, le Parti québécois (PQ) décrétait un gel des droits de scolarité.

1. En 2007, le même gouvernement avait décidé d'augmenter les frais de scolarité. Ils étaient chiffrés, avant cette hausse, à 1 668 dollars canadiens. Cette décision mettait fin à treize ans de gel.

Depuis, plusieurs études ont été réalisées, principalement par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (Crepuq), un organisme qui regroupe les dirigeants des universités québécoises, pour dénoncer le sous-financement des universités québécoises. Afin de pallier cette difficulté, les options soumises étaient d'augmenter le financement provenant de l'État québécois par un accroissement de l'impôt et des taxes, de demander au gouvernement fédéral du Canada de hausser les transferts d'argent en éducation postsecondaire vers les provinces et d'augmenter les droits de scolarité des étudiants.

Après une première hausse modeste des droits de scolarité en 2007, le gouvernement du Québec convoquait les acteurs du milieu universitaire et collégial à une rencontre en décembre 2010. Celle-ci portait principalement sur la question de la hausse des frais de scolarité. Selon le gouvernement, deux raisons expliquaient cette décision : d'une part, les frais de scolarité payés par les étudiants universitaires québécois étaient les plus bas d'Amérique du Nord (*voir tableau 1*) et, d'autre part, les universités québécoises clamaient qu'elles étaient sous-financées par rapport aux autres établissements de la même catégorie dans le reste du Canada (*voir tableau 2*). N'adhérant pas à ces arguments, les associations étudiantes et leurs alliés refusèrent les conclusions de cette rencontre et décidèrent d'établir un plan d'action afin d'infléchir la décision gouvernementale. C'est à ce moment qu'ont été posés les premiers jalons de la crise sociale qui a animé le Québec. Pour mettre fin à cette crise qui a duré de nombreux mois, les deux gouvernements qui y ont fait face ont utilisé différentes stratégies.

Dans le cas du gouvernement libéral de Jean Charest, ces stratégies ont pris quatre formes. La première a été de refuser d'engager toute discussion avec les associations étudiantes : le gouvernement espérait ainsi que le temps favoriserait un retour en classe des étudiants sans qu'il ait à faire le moindre compromis. La deuxième stratégie a consisté à accepter différentes formes de négociations. Dans certaines situations, le gouvernement s'est alors adressé directement aux étudiants et à la population en contournant les représentants des associations étudiantes ; à d'autres occasions, il a négocié directement avec ces représentants, sans pour autant obtenir de résultats. Sentant la situation dégénérer et la population s'impatienter, le gouvernement libéral a ensuite choisi d'utiliser des outils coercitifs. Il a ainsi adopté, entre autres, une loi spéciale assez sévère consistant à forcer le retour en classe et à encadrer fortement la tenue des différentes manifestations.

Enfin, la dernière stratégie utilisée a consisté en l'organisation d'élections générales. En déclenchant ces élections, le gouvernement libéral espérait que la population le rappelle au pouvoir et valide par la même occasion sa gestion de la crise, principalement par la manière forte.

À la suite des élections générales qui ont porté le Parti québécois au pouvoir en septembre 2013, les moyens utilisés par le gouvernement ont considérablement changé. Le nouveau gouvernement a ainsi privilégié la concertation, le consensus et le compromis afin de trouver des solutions de sortie de crise. L'organisation d'un sommet rassemblant les acteurs concernés a traduit la volonté politique de résoudre cette crise par le dialogue. Le but était que tous les participants puissent obtenir des victoires et sentir que les problèmes évoqués étaient réglés.

Dans les pages qui suivent, nous tenterons donc d'explicitier les différentes stratégies des gouvernements du Québec pendant la plus importante crise sociale de ces dernières années. Nous chercherons à exposer les raisons pour lesquelles certaines stratégies ont été facilitées plutôt que certaines autres. Et nous examinerons tout d'abord les stratégies utilisées par le gouvernement libéral pour ensuite analyser celles du Parti québécois.

Tableau 1 : Droits de scolarité perçus par les établissements publics pour une formation universitaire à temps plein dans les pays de l'OCDE en 2008-2009 (droits de scolarité annuels moyens en dollars américains)

États-Unis	6 312
Corée	5 315
Royaume-Uni	4 840
Japon	4 602
Australie	4 140
Canada	3 774
Nouvelle-Zélande	3 019
Québec	1 957
Pays-Bas	1 851
Italie	1 281
Portugal	1 233
Espagne	1 038
Suisse	879
Autriche	853
Belgique	514 à 618
France	190 à 1 309

Tableau 2 : Répartition du financement public, privé et individuel des établissements d'enseignement universitaire, Québec et OCDE, 2000 et 2007 (en % du financement total)

	2007			2000	
	Revenus de provenance publique	Revenus de provenance privée	Revenus de provenance individuelle	Revenus de provenance publique	Revenus de provenance privée et individuelle*
Allemagne	84,7	15,3	–	88,2	11,8
Australie	44,3	17,6	38,1	49,6	50,4
Canada **	61,1	16,8	22,1	61,0	39,0
Danemark	96,5	–	3,5	97,6	2,4
États-Unis	31,6	34,2	34,2	31,1	68,9
France	84,5	5,1	10,3	84,4	15,6
Québec **	65,8	22,0	12,2	67,8 ***	22,2 ***
Royaume-Uni	35,8	12,1	52,0	67,7	32,3
Suède	89,3	10,7	–	91,3	8,7
Moyenne de l'UE19	79,4			85,7	14,3
Moyenne de l'OCDE	69,1			75,7	24,3

Source : *Regards sur l'éducation 2010, OCDE, 2010, et Information financière universités et collèges 2008-2009, ACPAU, 2010.*

* Les données détaillées séparant les revenus de provenance privée des revenus de provenance individuelle ne sont pas disponibles.

** Année 2009.

*** Année 2003. Rapporté par Philippe Hurteau, 2011.

Encadré 1 : Spécificité du système politique et universitaire québécois

Spécificité du système politique québécois	Spécificité du système universitaire québécois
Système politique de type parlementaire et scrutin uninominal majoritaire à un tour inspiré du système parlementaire britannique.	L'enseignement universitaire est du domaine de compétence des provinces, mais le gouvernement fédéral possède des compétences en recherche et intervient dans le financement par l'entremise du pouvoir de dépenser.
Il y a 125 députés représentant 125 comtés électoraux.	Il existe deux types d'universités au Québec : les universités à charte privée et les universités relevant de la loi sur l'université du Québec.
Quatre partis politiques ont des députés élus : le Parti libéral du Québec (PLQ), le Parti québécois (PQ), la Coalition Avenir Québec (CAQ) et Québec solidaire (QS).	Plus de 200 000 étudiants à l'université et plus de 175 000 étudiants au cégep [collège d'enseignement général et professionnel].

Jusqu'en 2013, date de l'adoption du principe des élections à date fixe, le scrutin avait lieu au maximum tous les cinq ans et le Premier ministre pouvait déclencher les élections à tout moment.

Il existe cinq types de regroupement d'associations étudiantes :

- la Fédération étudiante universitaire du Québec (représente 125 000 étudiants) ;
- la Fédération étudiante collégiale du Québec (FEUQ), 80 000 membres ;
- l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), 70 000 membres ;
- la Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ), 70 000 membres ;
- des associations étudiantes indépendantes n'étant pas représentées par une association québécoise.

LES SOLUTIONS APPORTÉES PAR LE GOUVERNEMENT LIBÉRAL : ENTRE NÉGOCIATION ET COERCITION

Le refus du dialogue et de la négociation

Avant le début de la grève générale, des étudiants en février 2012, plusieurs manifestations avaient eu lieu pour infléchir la position du gouvernement. Parmi elles, la manifestation du 10 novembre 2011, organisée par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), est la plus significative. Selon ses organisateurs, entre 20 000 et 30 000 étudiants y ont pris part. Dans l'histoire du mouvement étudiant québécois, il s'agissait alors de l'une des plus importantes manifestations, ce qui laissait présager une escalade de la grogne populaire.

La stratégie du gouvernement québécois en réponse à ces manifestations a été de s'en tenir à des arguments justifiant sa décision, à savoir : les universités québécoises sont sous-financées, les étudiants québécois doivent faire leur « juste part » dans le financement des universités et l'augmentation des droits de scolarité n'a pas d'effets sur l'accessibilité aux études. La menace éventuelle d'une grève générale illimitée ne changeait en rien la volonté du gouvernement d'aller en ce sens. Il n'avait pas l'intention de renverser sa décision ni de négocier avec les représentants étudiants pour la modifier.

C'est le 13 février 2012 qu'a débuté le mouvement de grève étudiante. L'objectif était de faire reculer le gouvernement, ou du moins de

permettre l'ouverture de négociations. Pour y arriver, les représentants étudiants pensaient qu'un mouvement plus massif était nécessaire. Un grand nombre de votes de grève ont donc été tenus rapidement un peu partout au Québec avec une réussite éclatante.

La force grandissante de ce mouvement s'explique aussi par l'utilisation très habile des médias sociaux de la part des associations étudiantes, sans que cela semble aucunement troubler le gouvernement : alors que les moyens de pression des étudiants prenaient de l'ampleur et que les appels au dialogue provenant de la société civile étaient grandissants, le gouvernement, durant les premières semaines de la grève, n'a pas changé de stratégie de communication. De plus, la ministre de l'Éducation a demandé aux responsables des établissements collégiaux et universitaires de ne pas reconnaître les votes de grève. Cette demande forçait ces administrateurs à exiger des professeurs qu'ils se présentent en classe afin de donner leurs cours. Cette situation a créé la polémique dans nombre d'établissements, car plusieurs enseignants ne souhaitaient pas franchir les lignes de piquetage ou même encourageaient la grève.

Un autre aspect concernait la création d'un groupe d'étudiants favorables à l'augmentation des droits de scolarité. Alors que leurs opposants s'affichaient à l'aide d'un carré rouge, ceux contre la grève et pour la hausse des droits de scolarité portaient un carré vert. Il a été démontré que certains leaders des carrés verts étaient des membres de l'aile jeunesse du PLQ. Il est toutefois difficile de prouver que la création de ce groupe faisait partie d'une stratégie organisée de la part du gouvernement afin de diviser les étudiants. Si, publiquement, la création de ce groupe a eu pour effet de montrer une certaine scission au sein des étudiants, cet effet n'a été que temporaire et n'a eu que peu d'incidence sur le vote des grèves.

Les appels au dialogue et la réponse gouvernementale

Après quelques semaines de grève, les stratégies des associations étudiantes et du gouvernement se ressemblaient étrangement. Chacun des deux camps espérait que le temps joue en sa faveur, remettant en doute la capacité de l'adversaire à tenir bon et à ne pas céder sous la pression.

Les étudiants, qui disaient vouloir négocier avec le gouvernement, furent rejoints par d'autres qui souhaitaient l'intervention des représentants étudiants dans le processus. Le gouvernement, qui de toute évidence avait sous-estimé la capacité de mobilisation et la volonté des associations étudiantes, se trouvait dans une situation très inconfortable. Les sondages

d'opinion commençaient à montrer l'impatience de la population et, face à cette situation, le gouvernement décida d'effectuer certains gestes audacieux qui ne purent régler la crise. Ils l'envenimèrent même un peu plus.

À la fin du mois de mars 2012, le gouvernement libéral décida d'agir afin de montrer à la population qu'il tentait de vaincre la crise. Il n'avait pas l'intention de bouger sur la question des droits de scolarité, mais il était favorable à une discussion avec les représentants étudiants à propos d'une bonification du système de prêts et de bourses. Autrement dit, la hausse des droits n'était pas négociable, mais on promettait de donner plus de moyens aux étudiants pour les payer.

La réponse des associations étudiantes vint rapidement : il n'était pas question de discuter uniquement de cet aspect et la hausse des droits de scolarité devait aussi être abordée. Voulant plaire à l'opinion publique, le gouvernement choisit de faire une annonce directement à la population sans consulter les associations étudiantes. Le gouvernement informa la communauté qu'il allait bonifier le régime de prêts et de bourses et mettre sur pied un système de remboursement proportionnel au revenu pour les étudiants ayant contracté un prêt.

Cette façon de procéder fut très mal reçue par les associations étudiantes. Ces dernières étaient furieuses de n'avoir pu discuter directement avec le ministre de l'Éducation sur la question des droits de scolarité et que cette annonce augmente effectivement l'accès aux études. Le gouvernement, quant à lui, passait au-dessus de la tête des représentants étudiants et demandait directement aux étudiants d'accepter cette offre et de retourner en classe, n'accordant pas le statut d'interlocuteur légitime aux représentants étudiants.

Ce moment constitua un point de rupture entre le gouvernement et les associations étudiantes : le niveau de confiance entre les deux fut alors au plus bas, favorisant une nouvelle escalade dans la crise.

Les tentatives de négociation

À la suite de l'échec de cette stratégie gouvernementale, de nouvelles tentatives de dialogue eurent lieu. Toutes échouèrent. Nous verrons les stratégies du gouvernement qui se trouvaient derrière chacune d'entre elles et les raisons qui expliquent ces échecs.

Près d'un mois s'écoula avant qu'une autre tentative de négociation ait lieu entre le gouvernement et les associations. Vers la fin du mois

d'avril, après plus de deux mois de grève générale des étudiants, le gouvernement entama des discussions plus sérieuses, mais officieuses, avec les représentants étudiants. Une manifestation qui dégénéra lors de la tenue du Salon Plan Nord², manifestation organisée par la section considérée comme la plus radicale du mouvement étudiant québécois, la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), offrit toutefois à la ministre de l'Éducation la possibilité de diviser les étudiants avant d'entamer des négociations. La ministre profita donc de cette occasion et refusa que la CLASSE soit intégrée aux négociations. Ce faisant, elle espérait diviser les étudiants et montrer à la population que le gouvernement assumait une position ferme avec les groupes qui s'associaient à la violence ou qui refusaient de la condamner³. Se trouvant dans une situation inconfortable, la FEUQ et la FECQ refusèrent néanmoins d'aller négocier sans la CLASSE. Les négociations semblaient alors dans l'impasse.

Afin de démontrer à la population ce qu'il considérait comme sa bonne foi, le gouvernement convoqua les journalistes le 27 avril afin de proposer publiquement aux étudiants une offre globale, bien que non renégociée avec les représentants étudiants. Cette offre se définissait ainsi :

- étalement de la hausse des droits de scolarité sur sept ans au lieu de cinq ;
- élargissement de l'accès aux prêts et bourses ;
- création d'un système de remboursement proportionnel aux revenus ;
- création d'un conseil chargé de superviser la gestion des universités.

Cette offre fut aussitôt rejetée par les représentants étudiants qui la jugeaient insuffisante pour la soumettre au vote de leurs membres.

La stratégie gouvernementale a été une erreur tactique importante. À ce stade, le gouvernement refusait aux associations une sortie de crise honorable. Le but premier était sans doute de montrer à la population qu'il désirait véritablement régler le problème et, qu'à l'opposé, les associations étudiantes n'étaient pas réellement prêtes à négocier. Au lieu de produire l'effet voulu, la stratégie relança le mouvement de grève qui commençait à s'essouffler, ressouda les liens entre les associations étudiantes et haussa la pression provenant de la société civile qui

2. Le Salon Plan Nord est un événement important pour le gouvernement et le Premier ministre Charest. Il vise à attirer des entreprises et des travailleurs dans le Nord québécois afin de développer les ressources naturelles.

3. Il existe un choix stratégique de la part du gouvernement quant à cette façon de négocier. En 2005, lors d'une grève étudiante, une situation semblable s'était produite et la FEUQ et la FECQ avaient accepté de négocier sans la présence de ce qu'était l'équivalent de la CLASSE [Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante] à cette époque, la CASSE [Coalition de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante]. L'analyse des raisons expliquant les différents motifs de la FEUQ et de la FECQ dans ce cadre-ci serait trop longue à produire pour cette note de recherche.

demandait une véritable négociation. Cette stratégie, utilisée pour la deuxième fois, tentait d’avoir un impact positif sur l’opinion. Différents sondages montraient que la population considérait que le gouvernement gérait mal la crise et il fallait par conséquent que le gouvernement tente de changer cette perception. Un sondage effectué quelque temps après les offres de la fin avril indique que cela n’eut pas l’effet positif escompté.

Tableau 3 : Opinion de la population quant à la gestion 4 du conflit étudiant par le gouvernement (4 mai 2012) ⁵

	% des répondants le 4 mai 2012
Bien géré	24
Mal géré	69
Ne sait pas/refus	7

Considérant que cette annonce se révélait un échec et que la possibilité d’annuler des sessions dans des universités et des cégeps était de plus en plus grande, le gouvernement libéral céda et accepta finalement d’ouvrir des négociations avec non seulement les représentants étudiants, mais aussi avec les recteurs et les syndicats. Cette rencontre a eu lieu les 4 et 5 mai 2012.

Cette séance de négociation débuta à Québec dans la soirée du 4 mai 2012 dans un contexte particulièrement explosif. À Victoriaville⁶, où se déroulaient à la fois un congrès des membres du PLQ et une manifestation étudiante, une confrontation eut lieu entre des manifestants et les forces de police, occasionnant plusieurs blessés graves. L’importante présence médiatique donna une visibilité à cet événement, contraignant le gouvernement à réagir devant l’ampleur de la situation. Alors que les négociations venaient de débiter, le gouvernement a imposé aux représentants étudiants de s’adresser aux médias afin de dénoncer les actes de violence qui se produisaient à Victoriaville, sous peine de rompre les pourparlers. Une fois l’appel au calme lancé par les représentants étudiants, les négociations purent reprendre intensivement.

4. Selon un autre sondage commandé par la FECO à la même firme de sondage le 13 avril, 47 % des répondants trouvaient que le gouvernement gérait mal la crise contre 31 % qui approuvaient.

5. Léger Marketing, « Taux d’appui à la position gouvernementale dans le dossier des frais de scolarité », Le Journal de Montréal, 11 mai 2012 (www.legermarketing.com/admin/upload/publi/pdf/Sondage_JDM_Greve_etudiante_11_mai_2012.pdf).

6. Victoriaville est une municipalité d’environ 43 000 habitants se situant dans la région administrative du Centre-du-Québec, à 120 kilomètres au sud-ouest de Québec.

Plusieurs éléments sont alors à retenir. Premièrement, le gouvernement avait demandé la présence des syndicats de travailleurs (la population québécoise est syndiquée à hauteur de 40 % et les principaux chefs syndicaux sont très souvent impliqués dans des négociations de ce type) durant cette discussion. Ces travailleurs syndiqués serviraient de médiateurs ou de conseillers attachés au gouvernement pour proposer une offre aux étudiants.

Deuxièmement, les négociations se sont rapidement dirigées vers des solutions de nature technique. Il s'agissait de créer un comité de surveillance de la gestion des universités (scandales de hausse excessive de rémunération des recteurs et d'investissements immobiliers illégaux). Ce comité aurait eu pour fonction de trouver des fonds mal utilisés par les universités afin que ces sommes soient retournées aux étudiants par l'entremise d'une baisse de leurs frais afférents (ce que les étudiants doivent payer en plus de leur frais de scolarité, par exemple les frais pour accéder à certaines installations sportives et les frais pour diverses associations) et non de leurs droits de scolarité⁷. Une telle mesure rendait difficile un chiffrage précis du montant pouvant être trouvé. Néanmoins, en dépit d'une méfiance collective, toutes les parties impliquées signèrent une entente le 5 mai en fin d'après-midi. Mais une série d'incidents allait annihiler les promesses de cet accord, rendant la sortie de crise impossible. Le premier obstacle fut, selon toute vraisemblance, un problème de communication. Chaque partie devait faire accepter à l'autre son communiqué de presse avant sa conférence de presse. Le but était de faire en sorte que les communiqués évitent de déclarer un vainqueur. Dans son récit des négociations, Gilbert Lavoie, chroniqueur du quotidien *Le Soleil*, raconte que les représentants étudiants n'ont pas soumis leur communiqué de presse aux négociateurs du gouvernement avant la diffusion. Des mots jugés « interdits » par le gouvernement, comme « gel des droits de scolarité » et « moratoire », furent été utilisés, ce qui laissait croire à la population que les étudiants avaient gagné. Pour éviter de donner le sentiment d'une abdication gouvernementale, la ministre de l'Éducation est alors sortie publiquement pour nier la version des leaders étudiants. Mais ce manque de communication est à rattacher à un problème plus important. La solution à la crise a en fait surgi d'une idée techniquement difficile à mettre en place. La création d'un comité ayant pour mission de

7. Les frais afférents sont des frais décidés par les administrations universitaires et varient d'une université à l'autre, contrairement aux droits de scolarité, fixés par le gouvernement québécois pour l'ensemble des établissements universitaires. Ils sont régis par une loi-cadre depuis 2008.

juger de la mauvaise gestion des universités et de retourner des sommes aux étudiants était une idée difficile à mettre sur papier en quelques heures. Les acteurs ont interprété différemment la durée du mandat de ce comité, ce qui a créé un certain chaos dans les communications publiques suivant les négociations. Pour les étudiants, le comité avait un mandat très large et le problème de compréhension concernant la durée du mandat a considérablement compliqué l'émergence d'une solution. De plus, l'effet des médias sociaux a revêtu une importance considérable qu'il faut prendre en compte. À la suite de l'annonce des résultats des négociations, ni le gouvernement ni les représentants étudiants n'ont été en mesure de contrôler le message public. Les étudiants très impliqués dans la grève ont investi l'espace médiatique, notamment via les réseaux sociaux, afin d'expliquer leur version du règlement. Pour nombre d'entre eux, l'accord était une offense à leurs revendications et devait être rapidement repoussé. Le gouvernement n'a jamais été en mesure d'ajuster le tir et de mieux formuler sa pensée autour de l'accord, en grande partie en raison de son absence de stratégie de communication dans les médias sociaux.

Un troisième problème, dont l'impact a été crucial sur le résultat des négociations, concerne la définition même de ce qu'est une négociation. D'un côté, les représentants de la CLASSE choisis pour négocier avaient une définition particulière de cette façon de faire : selon les documents officiels, leur position était d'exiger ce qu'ils voulaient et non d'établir des compromis⁸. De l'autre côté, le gouvernement ne souhaitait pas vouloir aborder le problème du montant de la hausse des droits de scolarité, tout au moins pendant plusieurs semaines. Si l'on considère qu'il s'agissait d'un point névralgique pour les étudiants, il était dès lors difficile d'instaurer des bases solides de négociation. Dans ces circonstances, une question se pose : était-il possible de régler la crise sociale par l'entremise de négociations entre le gouvernement et les associations étudiantes ? Y avait-il une réelle volonté de règlement par cette voie ? Divers éléments nous indiquent que plusieurs facteurs empêchaient la négociation de fonctionner, que ce soit du côté gouvernemental ou du côté étudiantin. *L'échec des négociations a donc modifié la stratégie gouvernementale. Bien que certains éléments de confrontation aient toujours été présents ceux-ci allaient s'accroître, en grande partie par l'adoption de la loi 78.*

8. Rapporté par Patrick Lagacé, « La CLASSE et sa vision d'une "négociation" », 25 avril 2012 (voir bibliographie).

La stratégie de confrontation : les mesures coercitives et la loi 78

L'échec des négociations des 4 et 5 mai mit fin à la stratégie de négociation du gouvernement. L'intransigeance devint alors le moyen de communication privilégié du gouvernement face aux étudiants. *In fine*, la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, interpelle l'opinion pour relancer les pourparlers. Nommée rapidement, sa remplaçante, Michelle Courchesne, a pour mission de faire le point avec les associations étudiantes. Parallèlement, plusieurs journalistes évoquent la possibilité d'une loi spéciale.

En l'espace de quelques jours, le gouvernement opte pour la manière forte. Le projet de loi 78, exposé à la population le 18 mai, comportait trois principaux éléments :

- la suspension des calendriers collégiaux et universitaires jusqu'au mois d'août ;
- différentes mesures accordant aux services de police plus de moyens afin d'encadrer les manifestations ;
- l'interdiction d'entraver le bon déroulement des cours dans les universités et les cégeps.

Plus d'un an après les événements, la question demeure : pourquoi le gouvernement québécois a-t-il préféré cette stratégie face au mouvement étudiant ? Quels en étaient les avantages ? Le principal semblait d'ordre électoral. Avant le début de la crise, le PLQ récoltait de très mauvais résultats dans les sondages d'opinion. Au début de la crise, les résultats s'étaient stabilisés pour finalement même s'améliorer (*voir tableau 4*). Il aurait donc entrevu dans cette crise qui s'éternisait une opportunité électorale pour lui. La stratégie développée par le gouvernement visait à parier sur sa réélection, en prônant des thèmes comme l'ordre social et la sécurité, tout en s'affirmant auprès de la population comme capable de résister aux pressions de la rue. Cela impliquait pour le gouvernement d'accepter encore plusieurs semaines de troubles sociaux perturbant l'économie et démontrant une image plutôt négative de la ville de Montréal sur la scène internationale. Mais, alors que plusieurs événements importants devaient se dérouler dans la ville au cours de la période estivale (Grand Prix de formule 1, Festival international de jazz, festival Juste pour rire...), cette stratégie risquait aussi de mettre à dos plusieurs alliés économiques du PLQ. Bref, cette stratégie périlleuse comptait plusieurs inconnues sur lesquelles le gouvernement n'avait guère de prise.

Tableau 4 : Position de la population sur la question des frais de scolarité de février 2012 à mai 2012 (sondages de la firme Léger Marketing⁹)

en %	23 février	15 mars	22 mars	28 mars	17 avril	26 avril	10 mai	21 mai
Davantage favorable à la position du gouvernement	48	50	53	49	53	58	60	51
Davantage favorable à la position des étudiants	44	42	39	45	38	38	34	43
Ne sait pas/refus	8	8	8	6	9	4	6	5

Si le gouvernement croyait réellement régler la crise de cette manière, sa stratégie fut un échec et envenima la situation. Le seul point de consensus positif était la suspension des calendriers scolaires. *Les profondes divisions suscitées par le conflit avaient besoin de temps pour se régler et une reprise rapide des cours aurait été néfaste.* Le mois de mai étant émaillé de grèves, le retour en août semblait plus que compromis. La question demeurait donc : qu'allait-il se passer si les étudiants retournaient en grève lors de l'ouverture des classes ?

Pour le gouvernement, la situation devait dans tous les cas lui être favorable. Deux scénarios étaient envisagés :

- soit un retour en grève en pleine période électorale, ce qui favoriserait les libéraux avec leur thème de maintien de la loi et de l'ordre public ;
 - un retour véritable en classe, ce qui aurait permis de dire que le gouvernement, par la manière forte, avait réussi à calmer les étudiants.
- De nombreux indices nous laissent penser que le premier scénario était celui souhaité par le gouvernement.

La loi 78 remettait également en question le droit de grève des étudiants, ce qui souleva de nombreuses contestations. Durant la crise, le gouvernement adopta un nouveau langage sur la notion de grève en lui préférant l'expression « boycott étudiant ». Afin de justifier ce changement de mots, le Premier ministre Jean Charest souligna que « l'État québécois n'est pas l'employeur des étudiants et les étudiants ne sont pas nos employés » (Shields, 2012) et, ce faisant, les étudiants ne pouvaient être en grève mais ne pouvaient que « boycotter » leurs cours. L'emploi du terme « boycott » n'était pas anodin de la part du gouvernement, car cela possède une incidence sur les droits conférés aux étudiants qui manifestent. Si un étudiant a le droit de boycotter son

9. Léger Marketing, *op. cit.*

cours, il n'a pas le pouvoir d'empêcher un autre étudiant d'y avoir accès contrairement à une grève. Ici, la stratégie du gouvernement poursuivait plusieurs objectifs :

- forcer les enseignants à donner les cours, impliquant pour ces derniers de faire appel aux forces de police afin de permettre aux étudiants qui le souhaitent d'avoir accès à leur classe ;
- empêcher les grévistes d'entraver les cours ;
- diviser les étudiants une fois de plus afin que les étudiants modérés craignent de perdre leur année et qu'ils retournent en classe ;
- montrer à la population que le gouvernement ne cédait pas devant la violence des grévistes.

Un autre élément de loi 78 portait sur les conditions d'acceptabilité des manifestations publiques. Le projet de loi prévoyait d'interdire toute manifestation dont le trajet n'avait pas été donné au préalable aux forces policières. Il interdisait aussi le port de masque lors de ces manifestations. De fortes amendes étaient par ailleurs prévues pour les associations et les représentants étudiants qui ne respecteraient pas la loi : une personne responsable d'une association entravant les cours aurait pu écoper d'une amende allant de 7 000 à 35 000 dollars canadiens et l'association d'une amende allant de 25 000 à 125 000 dollars. Un établissement universitaire ou collégial avait aussi la possibilité d'arrêter de percevoir les cotisations d'une association étudiante qui aurait autorisé l'entrave des cours. Cette stratégie visait, de toute évidence à faire plier les associations étudiantes, les amendes mettant en danger leur survie financière.

Ces différentes stratégies ne fonctionnèrent pas. Certes, des cours furent suspendus et d'autres manifestations eurent lieu durant l'été mais furent de moindre intensité, tout en maintenant le Québec dans un état d'esprit de crise sociale. Le Grand Prix de formule 1 de Montréal fut menacé de perturbations et nombre d'entreprises et de commerçants craignaient que la saison touristique de Montréal soit fortement dérangée. Dans ce cadre incertain, la population québécoise devenait de plus en plus cynique. Il restait encore quelques semaines avant la rentrée des classes du mois d'août et la possibilité que la grève reprenne n'était pas exclue. Les négociations n'avaient pas fonctionné et la loi 78 avait aggravé la crise. Le gouvernement se tourna alors vers ce qu'il considérait comme son dernier recours : des élections générales.

Des élections générales pour régler la crise ?

Dès sa première conférence de presse, la ligne du gouvernement était claire : donner la priorité à l'ordre social en étant sûr que cela enclencherait les élections. Le Premier ministre Jean Charest déclarait au début de la campagne : « [d]es actes d'intimidation, de vandalisme et de violence ont été perpétrés. Le non-respect des lois a été banalisé dans certains milieux. Les Québécois ne se reconnaissent pas dans ces agissements qui ne nous ressemblent pas. Ce n'est pas le Québec que nous voulons, ce n'est certainement pas le Québec que nous aimons. » Pour Jean Charest, au-delà de la question des droits de scolarité, « il y a un autre agenda qui vise à contester l'ordre établi » (Chouinard, 2012). L'ordre public et la sécurité allaient donc être deux thèmes principaux du début de la campagne électorale. Toutefois, pour que cette stratégie fonctionne auprès de l'électorat, il fallait que les étudiants se remettent en grève mi-août afin de perturber la rentrée scolaire. Il s'agissait d'un pari qui ne s'est pas révélé payant pour le PLQ, car les étudiants sont retournés massivement en classe et ont arrêté leurs actions de mobilisation. Les autres thèmes de la campagne électorale ont donc porté sur des sujets moins payants électoralement pour le parti. Usé par l'exercice du pouvoir, le PLQ a logiquement perdu ses élections malgré une performance honorable.

Le 4 septembre, le PQ a donc remporté l'élection, mais sans former un gouvernement majoritaire. Si Pauline Marois est devenue la première femme Premier ministre de l'histoire du Québec, sa victoire a été serrée. Elle a obtenu 54 sièges contre 50 pour le PLQ, 19 pour la CAQ et 2 pour QS. Pauline Marois a aussi fait l'objet d'une tentative d'assassinat lors de son discours de victoire le 4 septembre en fin de soirée. Dans ce contexte très instable, le PQ ne se retrouvait pas avec une très grande marge de manœuvre pour régler la crise, d'autant plus que les deux principaux partis d'opposition, le PLQ et la CAQ, étaient partisans d'employer la force face aux étudiants, alors même que le PQ, lorsqu'il était dans l'opposition, avait appuyé les étudiants. Les élus du Parti québécois avaient même été jusqu'à porter le carré rouge, symbole des grévistes, à l'Assemblée nationale.

Les solutions apportées par le gouvernement du Parti québécois : entre concertation et compromis

Le PQ n'a pas tardé pas à respecter sa promesse quant aux droits de scolarité et à la loi 78. Le 20 septembre, la Première ministre a décrété l'annulation de la hausse des droits de scolarité et abrogé la loi 78. Ces mesures ont été applaudies par les associations étudiantes et décriées par la frange la plus à droite de la population québécoise.

La prochaine étape annoncée par le nouveau gouvernement était la tenue du Sommet sur l'enseignement supérieur les 25 et 26 février 2013. Plus de 350 personnes provenant de 60 groupes entourant la vie universitaire avaient été invitées. Pour cela, il avait semblé important d'instaurer une démarche préparatoire :

- convocation des partenaires à quatre rencontres préparatoires portant sur des thèmes différents (qualité de l'enseignement supérieur, accessibilité et participation aux études supérieures, gouvernance et financement des universités, contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec). Le but de ces rencontres était de faire le bilan de l'ensemble des problèmes qui existaient dans les réseaux universitaires et collégiaux. Elles permettaient aussi aux groupes d'exprimer directement et publiquement leurs revendications au gouvernement. Un autre avantage résidait dans le fait que les groupes pouvaient discuter entre eux et tenter de trouver des solutions par le dialogue. Le gouvernement pouvait quant à lui promouvoir publiquement les bienfaits de cette stratégie, grâce à la diffusion de ces rencontres sur un site Web. Les citoyens pouvaient voir la dynamique qui existait entre les groupes et ainsi connaître les alliances qui existaient et les propositions qui émergeaient des discussions ;

- consultations citoyennes dans différentes villes organisées par l'Institut du Nouveau Monde, une ONG spécialisée sur la participation citoyenne, permettant aux citoyens d'exprimer directement leur vision des universités et d'échanger sur la crise qui avait frappé le Québec ;

- organisation d'une école d'hiver par l'Institut du Nouveau Monde visant spécifiquement les jeunes Québécois, ayant pour but de permettre aux jeunes de s'exprimer directement et de prendre en compte leurs opinions et leurs propositions.

Ces événements furent organisés par le gouvernement « afin de créer un espace de dialogue propice à la réconciliation entre les différents acteurs du milieu universitaire, la jeunesse et la population » (ministère

de l'Enseignement supérieur, 2012). Le but était simple : faire en sorte de trouver des compromis au sein d'un débat public où chacun des acteurs allait pouvoir être gagnant. La polarisation des groupes était cependant un obstacle à la réussite de ce dialogue, car il était ardu de concéder une victoire à un adversaire sans perdre des appuis à l'intérieur de son groupe. Différentes organisations avaient aussi des doutes sur la réelle volonté de dialoguer de la part du gouvernement. Les associations étudiantes craignaient que le gouvernement du Parti québécois envisage une augmentation des droits de scolarité, quoique de moindre ampleur. Les recteurs des universités, eux, craignaient que ce gouvernement limite l'autonomie dans leur gestion ainsi que leur financement. Le gouvernement avait donc très peu de marge.

Un objectif politique s'y ajoutait, visant à montrer à la population que le PQ, contrairement au PLQ, était en mesure de mettre fin à la crise sociale en adoptant une solution basée sur la concertation et la discussion, et non sur la confrontation. À plusieurs occasions durant la grève des étudiants, le PQ avait reproché au gouvernement libéral de ne pas vouloir ni négocier ni dialoguer avec les étudiants. Il fallait prouver qu'avec le nouveau gouvernement le Parti québécois allait être en mesure de régler la situation en dialoguant avec les étudiants afin qu'ils deviennent des partenaires dans la résolution de la crise. Bref, le PQ désirait démontrer à la population que son type de gouvernance était plus approprié que celle du PLQ.

Pour atteindre de tels objectifs, la première étape du gouvernement fut de s'assurer qu'aucun partenaire important ne se retirait du processus. Suivant en cela les sommets tenus par un précédent gouvernement mené par le PQ, la logique de concertation se vit même accentuée. Il y eut fréquemment des déclarations communes signées par les partenaires et le gouvernement afin de montrer l'existence d'accord sur les grandes conclusions du sommet. Au départ, il sembla y avoir cette même volonté de la part du nouveau ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne ¹⁰, mais ce souhait s'atténua toutefois quelque peu par la suite, comme nous le verrons plus loin.

La première étape pour le gouvernement était d'assurer la concordance des acteurs lors des rencontres préparatoires mentionnées précédemment. Le résultat a été plutôt positif en dépit de certains problèmes qui se sont posés en cours de route.

10. Pierre Duchesne est aussi un ancien journaliste à la télévision de Radio Canada. Il a couvert la crise étudiante jusqu'en juin 2012. Sa décision de joindre les rangs du PQ pour les élections lui a valu plusieurs critiques d'ordre éthique quant à sa couverture de cette crise.

Le premier problème a concerné la rencontre préparatoire sur l'accessibilité aux études supérieures. À ce moment, le sujet des droits de scolarité fut abordé. Le gouvernement invita deux experts pour ouvrir le débat avec les participants et ils se prononcèrent ouvertement pour une indexation des droits de scolarité, ce qui était aussi la position de principe du gouvernement. Les associations étudiantes, principalement l'ASSÉ, ne tardèrent à brandir la menace de nouvelles mobilisations¹¹. L'ASSÉ évoqua rapidement la possibilité de boycotter le sommet. Les deux autres fédérations n'allaient pas jusque-là, mais plusieurs craignaient qu'ils ne claquent la porte durant le sommet. Il y eut donc à ce moment une fissure dans la stratégie gouvernementale. Alors que le gouvernement péquiste semblait vouloir établir un compromis sur les droits de scolarité par l'entremise d'une indexation, les associations étudiantes l'accusaient d'avoir déjà décidé des résultats du sommet.

Le deuxième problème a résidé dans le dialogue entre le gouvernement et les recteurs des universités. Lors des rencontres préparatoires, le gouvernement annonça des coupes pour les établissements universitaires : quelque 140 millions de dollars canadiens devaient être trouvés durant l'année financière en cours alors qu'une partie des dépenses universitaires étaient déjà engagées. Cette décision complexifia la relation avec les recteurs et principaux des universités et certains envisagèrent de boycotter le sommet si le gouvernement ne revenait pas sur sa décision. Cette nouvelle source de tension mit le gouvernement sur la sellette. Le précédent gouvernement entretenait de très mauvaises relations avec les associations étudiantes mais en avait d'excellentes avec les recteurs. À présent, avec le gouvernement du PQ, les associations étudiantes gardaient leurs craintes tandis que la relation avec les recteurs se dégradait. La stratégie gouvernementale de régler la crise par le dialogue ne tenait qu'à un fil car peu d'acteurs lui faisaient confiance.

Les semaines passaient et le gouvernement devait s'assurer que la plupart des acteurs seraient présents au sommet et que celui-ci s'achèverait sans trop de discorde. La période qui a précédé le sommet a été marquée par le retrait de l'ASSÉ ainsi que par de nombreuses négociations officieuses entre le gouvernement et différents groupes afin d'assurer une sortie du sommet satisfaisante pour chacun. Il est donc permis de croire que le dialogue principal pour sortir de cette crise s'est fait en partie en coulisse et que certains éléments n'ont pas été rendus publics par les différentes parties concernées.

11. La CLASSE a été dissoute au mois de novembre 2013.

Au final, il semble qu'il ait été difficile pour le gouvernement de parvenir à un compromis accepté officiellement par tous. En effet, les différents commentateurs politiques ont rapporté des rumeurs qui faisaient état des difficultés rencontrées dans l'élaboration d'un éventuel consensus (Marissal, 2013). Quelques jours avant le début du sommet, Pierre Duchesne annonçait que la signature par tous les participants d'une déclaration commune ne viendrait finalement pas le clôturer.

La stratégie développée autour du sommet était en grande partie de veiller à ce que personne ne quitte les lieux en étant prêt à reprendre des moyens de pression. Cet objectif était difficile à atteindre, car plusieurs problèmes furent soulevés par les acteurs. Le gouvernement devait trouver une stratégie afin de remédier à ce problème. La solution choisie a été d'émettre une déclaration gouvernementale à la fin du sommet portant uniquement sur quelques grands sujets, dont les droits de scolarité. Pour les autres problèmes soulevés, le gouvernement a choisi d'étaler dans le temps différents chantiers¹² de façon à ce que ceux-ci soient moins portés à l'attention du public. Ceci laisserait croire que le gouvernement était arrivé à une concertation.

Une raison pouvant expliquer la présence de tous les acteurs jusqu'à la fin du sommet a été la possibilité d'obtenir des gains. Ce fut le cas pour les associations étudiantes qui, en contrepartie d'une indexation des droits de scolarité, ont obtenu une bonification du système de prêts et de bourses, la création d'un conseil sur la gestion des universités et la possibilité de discuter de la problématique des frais afférents à travers un chantier. Pour plusieurs groupes provenant de la droite québécoise, l'indexation des droits de scolarité a représenté une certaine victoire même si l'impact financier fut moindre. Les universités n'ont pas gagné beaucoup d'éléments sur le coup, bien qu'un réinvestissement ait été promis par le gouvernement, dans quelques années¹³.

Une seule ombre au tableau restait pour le gouvernement. Au cours de l'après-midi qui a suivi la fin du sommet, l'ASSÉ a réussi à mobiliser plusieurs milliers de personnes dans le but de dénoncer les décisions du gouvernement. Des affrontements ont eu lieu entre manifestants

12. Les différents chantiers portaient sur une loi-cadre des universités, un conseil des universités, l'offre collégiale, une politique de financement des universités et l'aide financière aux études.

13. Quelques semaines plus tard, les médias seront informés que les universités auront conclu un accord avec le gouvernement afin d'étaler les coupes annoncées précédemment. Cela n'a pas empêché des fissures d'apparaître entre les administrations universitaires. Le 15 avril 2013, l'Université Laval a annoncé qu'elle se retirait de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (Crepuq). D'autres universités ont également déclaré leur intention de la quitter, au point que l'organisation semble sur le point de se saborder. La réorganisation des universités en différents lobbys sera l'un des points à surveiller au cours des prochaines années.

et policiers, ce qui laissait présager un retour de la confrontation. Les semaines qui ont suivi n'ont pas vu naître pour autant un tel mouvement. Les objectifs du gouvernement, à la suite du sommet, semblaient donc avoir été atteints à court terme. Aucun groupe, sauf l'ASSÉ, déjà perçu comme trop radicale, n'a claqué la porte. À quelques exceptions près, les moyens de pression sur les étudiants ont cessé. Pour les membres du parti au pouvoir et une bonne part de la population, la crise était officiellement chose du passé. La page venait d'être tournée.

CONCLUSION

Depuis la fin du Sommet sur l'enseignement supérieur, quelques manifestations ont eu lieu. De manière générale, elles ont suscité un engouement moindre. L'ASSÉ a tenté de relancer un processus de grève à la fin du sommet mais a échoué dans les différentes associations locales où des votes ont eu lieu. Un nouveau plan d'action visant une grève à l'automne 2013 serait en discussion. Il n'est donc pas exclu qu'une nouvelle grève surgisse, bien que cela soit peu probable. De leur côté, les deux autres fédérations réagissent plus prudemment et n'envisagent pas de grèves de leurs membres dans les prochains mois. Elles n'excluent toutefois pas de voter sur un plan d'action comportant d'autres moyens de pression pour que le gouvernement revienne sur sa décision d'indexer les droits de scolarité.

L'élément le plus important à retenir quant aux groupes d'intérêts est la disparition prochaine de la Crepuq. À la suite du sommet, plusieurs recteurs ont fait valoir leur mécontentement quant au travail de la Crepuq ainsi que leurs divergences d'opinions envers d'autres collègues, principalement sur la question du financement des universités.

S'agissant des suites du sommet, les différents chantiers doivent remettre leur rapport d'ici au printemps 2014. Il est par conséquent difficile de pouvoir établir des conclusions claires sur les réactions des groupes d'intérêts quant aux solutions qui seront apportées. C'est probablement à ce moment que les différents acteurs impliqués dans la crise se diront satisfaits ou non des résultats du sommet. Un obstacle se dresse toutefois sur le chemin de ces chantiers : le gouvernement péquiste étant minoritaire, il est possible que des élections générales se produisent au cours de la prochaine année. Si un tel scénario se réalisait, il serait fort à penser

que les sujets propres au parti seraient mis en avant. Qu'arriverait-il alors de ces chantiers en cas de défaite du Parti québécois ? Un nouveau gouvernement favoriserait-il une plus grande hausse des droits de scolarité, même si cela engendrait la possibilité d'une nouvelle crise ? Le mouvement étudiant étant à présent en mutation, entre autres du fait de la plus grande présence sur la scène publique de l'ASSÉ, quels impacts cette mutation peut-elle avoir sur les rapports de force entre le mouvement étudiant et le gouvernement ? Comment les recteurs vont-ils se réorganiser en tant que groupe d'intérêts ? Cela va-t-il avoir un effet sur les questions entourant le financement des universités ? Avant de statuer sur une conclusion sans appel de la fin de cette crise sociale au Québec, un certain nombre de réponses restent à élucider.

BIBLIOGRAPHIE

- CASTONGUAY (ALEC), « *Grèves étudiantes : le temps des clarifications* », L'Actualité, 16 novembre 2012
(www.lactualite.com/opinions/le-blogue-dalec-castonguay/gouvernement-du-quebec/greves-etudiantes-le-temps-des-clarifications/).
- CHOUINARD (TOMMY), « *À la "majorité silencieuse" de trancher, dit Charest* », La Presse, 1^{er} août 2012
(www.lapresse.ca/actualites/elections-quebec-2012/201208/01/01-4561398-a-la-majorite-silencieuse-de-trancher-dit-charest.php?utm_categorieinterne=traffidrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_vous_suggere_4561229_article_POS10).
- COLLARD (NATHALIE), « *Conflit étudiant dans les médias : trop d'opinions, pas assez d'analyses* », La Presse, 10 juin 2012
(www.lapresse.ca/actualites/dossiers/conflit-etudiant/201206/10/01-4533458-conflit-etudiant-dans-les-medias-trop-dopinions-pas-assez-danalyses.php).
- HANDFIELD (CATHERINE), « *Manifestation estudiantine à Québec* », La Presse, 6 décembre 2010.
- HURTEAU (PHILIPPE), *Le Financement des universités : aide-mémoire*, document d'appui à la présentation du 1^{er} juin 2011 au conseil fédéral de la FNEEQ-CSN, Montréal
(www.fneeq.qc.ca/fr/fneeq/instances/Conseils_fx dxraux/CF2011-06-1-2-3/Hurteau-P-FINANCEMENT-UNIVERSITES.pdf).
- LA PRESSE CANADIENNE, « *La manifestation contre le Plan Nord a tourné à la violence* », Le Devoir, 20 avril 2012
(www.ledevoir.com/politique/quebec/348089/la-manifestation-contre-le-plan-nord-tourne-a-la-violence).
- LAGACE (PATRICK), « *La CLASSE et sa vision d'une "négociation"* », 25 avril 2012
(<http://blogues.lapresse.ca/lagace/2012/04/25/la-classe-et-sa-vision-dune-negociation-/>).
- LAGACE (PATRICK), « *Petit-déjeuner avec Gabriel Nadeau-Dubois* », La Presse, 8 septembre 2012
(www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/education/201209/07/01-4572244-petit-dejeuner-avec-gabriel-nadeau-dubois.php).
- LEDUC (LOUISE), « *Hausse des droits de scolarité : inévitable pour les uns, inadmissible pour les autres* », La Presse, 6 décembre 2010
(www.lapresse.ca/actualites/education/201012/06/01-4349626-hausse-des-droits-de-scolarite-inevitable-pour-les-uns-inadmissible-pour-les-autres.php).

MARISSAL (VINCENT), « *Attention : psychodrame droit devant !* », La Presse, 20 février 2013
(www.lapresse.ca/debats/chroniques/vincent-marissal/201302/20/01-4623429-attention-psychodrame-droit-devant.php).

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, L'Enseignement supérieur pour tous. Synthèse de la démarche préparatoire, Sommet sur l'enseignement supérieur, 25 et 26 février 2013
(www.mesrst.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/sommet/cahier_synthese_de_la_demarche.pdf).

RADIO CANADA, « *Québec élargit son programme de prêts étudiants aux familles de la classe moyenne* », 5 avril 2012
(www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2012/04/05/001-greve-etudiante-jeudi.shtml).

SHIELDS (ALEXANDRE), « *Émeute à l'extérieur, sarcasme à l'intérieur* », Le Devoir, 21 avril 2012
(www.ledevoir.com/politique/quebec/348160/emeute-a-l-exterieur-sarcasme-a-l-interieur).

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique

Laurence Daziano, juillet 2013, 40 pages

Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs

Albert Bressand, juillet 2013, 44 pages

La démobilité : travailler, vivre autrement

Julien Damon, juin 2013, 44 pages

LE KAPITAL. Pour rebâtir l'industrie

Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 42 pages

Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France

Les Arvernes, Fondation pour l'innovation politique, avril 2013, 12 pages

Les classes moyennes dans les pays émergents

Julien Damon, avril 2013, 38 pages

Relancer notre industrie par les robots (1) : les enjeux

Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages

Relancer notre industrie par les robots (2) : les stratégies

Robin Rivaton, décembre 2012, 32 pages

La compétitivité passe aussi par la fiscalité

Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié, Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages

Une autre politique monétaire pour résoudre la crise

Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 40 pages

La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?

Aldo Cardoso, novembre 2012, 12 pages

Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre...

Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 32 pages

Youth and Sustainable Development

Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité

Francis Charhon, mai / juin 2012, 44 pages

Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure

Julien Damon, mai 2012, 40 pages

Libérer le financement de l'économie

Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

L'épargne au service du logement social

Julie Merle, avril 2012, 40 pages

L'Opinion européenne en 2012

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages

Valeurs partagées

Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

Les droites en Europe

Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

Innovation politique 2012

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2012, 648 pages

L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité

Charles Feuillerade, janvier 2012, 36 pages

Politique énergétique française (2) : les stratégies

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 44 pages

Politique énergétique française (1) : les enjeux

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 48 pages

Révolution des valeurs et mondialisation

Luc Ferry, janvier 2012, 40 pages

Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?

Sir Stuart Bell, décembre 2011, 36 pages

La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser

Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 36 pages

L'hospitalité : une éthique du soin

Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 32 pages

12 idées pour 2012

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2011, 110 pages

Les classes moyennes et le logement

Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

Réformer la santé : trois propositions

Nicolas Bouzou, novembre 2011, 32 pages

Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008

Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 40 pages

La responsabilité

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

Le vote des classes moyennes

Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

La compétitivité par la qualité

Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

Les classes moyennes et le crédit

Nicolas Pécourt, octobre 2011, 32 pages

Portrait des classes moyennes

Laure Bonneval, Jérôme Fourquet, Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

Morale, éthique, déontologie

Michel Maffesoli, octobre 2011, 40 pages

Sortir du communisme, changer d'époque

Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

La jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

Pouvoir d'achat : une politique

Emmanuel Combe, septembre 2011, 52 pages

La liberté religieuse

Henri Madelin, septembre 2011, 36 pages

Réduire notre dette publique

Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 40 pages

Écologie et libéralisme

Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies

Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 28 pages

Contester les technosciences : leurs raisons

Eddy Fougier, juillet 2011, 40 pages

Contester les technosciences : leurs réseaux

Sylvain Boulouque, juillet 2011, 36 pages

La fraternité

Paul Thibaud, juin 2011, 36 pages

La transformation numérique au service de la croissance

Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 52 pages

L'engagement

Dominique Schnapper, juin 2011, 32 pages

Liberté, Égalité, Fraternité

André Glucksmann, mai 2011, 36 pages

Quelle industrie pour la défense française ?

Guillaume Lagane, mai 2011, 26 pages

La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise

Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond, Jacques Igalens, mai 2011, 44 pages

La religion dans les affaires : la finance islamique

Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 36 pages

Où en est la droite ? L'Allemagne

Patrick Moreau, avril 2011, 56 pages

Où en est la droite ? La Slovaquie

Étienne Boisserie, avril 2011, 40 pages

Qui détient la dette publique ?

Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

Le principe de précaution dans le monde

Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 36 pages

Comprendre le Tea Party

Henri Hude, mars 2011, 40 pages

Où en est la droite ? Les Pays-Bas

Niek Pas, mars 2011, 36 pages

Productivité agricole et qualité des eaux

Gérard Morice, mars 2011, 44 pages

L'Eau : du volume à la valeur

Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 32 pages

Eau : comment traiter les micropolluants ?

Philippe Hartemann, mars 2011, 38 pages

Eau : défis mondiaux, perspectives françaises

Gérard Payen, mars 2011, 62 pages

L'irrigation pour une agriculture durable

Jean-Paul Renoux, mars 2011, 42 pages

Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles

Antoine Frérot, mars 2011, 32 pages

Où en est la droite ? L'Autriche

Patrick Moreau, février 2011, 42 pages

La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat

Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 32 pages

Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro

Wolfgang Glomb, février 2011, 38 pages

2011, la jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

L'Opinion européenne en 2011

Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de repères, janvier 2011, 254 pages

Administration 2.0

Thierry Weibel, janvier 2011, 48 pages

Où en est la droite ? La Bulgarie

Antony Todorov, décembre 2010, 32 pages

Le retour du tirage au sort en politique

Gil Delannoï, décembre 2010, 38 pages

La compétence morale du peuple

Raymond Boudon, novembre 2010, 30 pages

L'Académie au pays du capital

Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

Pour une nouvelle politique agricole commune

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Sécurité alimentaire : un enjeu global

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Les vertus cachées du low cost aérien

Emmanuel Combe, novembre 2010, 40 pages

Innovation politique 2011

Dominique Reynié (dir.), PUF, novembre 2010, 676 pages

Défense : surmonter l'impasse budgétaire

Guillaume Lagane, octobre 2010, 34 pages

Où en est la droite ? L'Espagne

Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

Les vertus de la concurrence

David Sraer, septembre 2010, 44 pages

Internet, politique et coproduction citoyenne

Robin Berjon, septembre 2010, 32 pages

Où en est la droite ? La Pologne

Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 42 pages

Où en est la droite ? La Suède et le Danemark

Jacob Christensen, juillet 2010, 44 pages

Quel policier dans notre société ?

Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 28 pages

Où en est la droite ? L'Italie

Sofia Ventura, juillet 2010, 36 pages

Crise bancaire, dette publique : une vue allemande

Wolfgang Glomb, juillet 2010, 28 pages

Dette publique, inquiétude publique

Jérôme Fourquet, juin 2010, 32 pages

Une régulation bancaire pour une croissance durable

Nathalie Janson, juin 2010, 36 pages

Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole

Pascal Perri, mai 2010, 32 pages

Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?

Pascal Perrineau, mai 2010, 56 pages

L'Opinion européenne en 2010

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de repères, mai 2010, 245 pages

Pays-Bas : la tentation populiste

Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat

Pascal Perri, avril 2010, 30 pages

Où en est la droite ? La Grande-Bretagne

David Hanley, avril 2010, 34 pages

Renforcer le rôle économique des régions

Nicolas Bouzou, mars 2010, 30 pages

Réduire la dette grâce à la Constitution

Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

Stratégie pour une réduction de la dette publique française

Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

Où va l'Église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre

Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France

Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 32 pages

Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française

Lucien Jaume, juin 2009, 12 pages

La politique européenne de développement :

Une réponse à la crise de la mondialisation ?

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 12 pages

***La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs :
défense du statut, illustration du statu quo.***

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson

David Bonneau, mai 2009, 20 pages

La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi

Élise Muir (dir.), mai 2009, 64 pages

Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

***Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ? Une question de
justice sociale et un problème démocratique***

Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

L'Opinion européenne en 2009

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de repères, mars 2009, 237 pages

Travailler le dimanche : qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?

Sondage, analyse, éléments pour le débat

Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

Retrouvez notre actualité et nos publications sur www.fondapol.org

SOUTENEZ LA FONDAPOL

Pour renforcer son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondation pour l'innovation politique, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Ils sont invités à participer chaque année à la convention générale qui définit ses orientations. La Fondapol les convie régulièrement à rencontrer ses équipes et ses conseillers, à discuter en avant première de ses travaux, à participer à ses manifestations.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondapol peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

Avantage fiscal : votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Dans le cas d'un don de 20 000 €, vous pourrez déduire 12 000 € d'impôt, votre contribution aura réellement coûté 8 000 € à votre entreprise.

Vous êtes un particulier

Avantages fiscaux : au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans); au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, dans la limite de 50 000 €, de 75 % de vos dons versés.

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre ISF. Pour un don de 5 000 €, vous pourrez déduire 3 300 € de votre IR ou 3 750 € de votre ISF.

Contact : Anne Flambert +33 (0)1 47 53 67 09 anne.flambert@fondapol.org

Un think tank libéral, progressiste et européen

La Fondation pour l'innovation politique offre un espace indépendant d'expertise, de réflexion et d'échange tourné vers la production et la diffusion d'idées et de propositions. Elle contribue au pluralisme de la pensée et au renouvellement du débat public dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Dans ses travaux, la Fondation privilégie quatre enjeux : **la croissance économique, l'écologie, les valeurs et le numérique.**

Le site www.fondapol.org met à la disposition du public la totalité de ses travaux ainsi qu'une importante veille dédiée aux effets de la révolution numérique sur les pratiques politiques (Politique 2.0).

La Fondation pour l'innovation politique est reconnue d'utilité publique. Elle est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées. Le soutien des entreprises et des particuliers est essentiel au développement de ses activités.

La Fondation
pour l'innovation politique

11, rue de Grenelle
75007 Paris – France
Tél. : 33 (0)1 47 53 67 00
contact@fondapol.org

Les blogs de la Fondation :

